



Victus®

La révélation herbicide
à large spectre
de post-levée du maïs



The miracles of science™



Retrait de l'atrazine : qu'en est-il 5 ans après ?

L'interdiction d'emploi de l'atrazine, à partir de 2003, annonçait des évolutions rapides de flore, avec pour conséquence des raisonnements différents du désherbage.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Des mauvaises herbes plus nombreuses et une diversité plus grande à la parcelle

Dans le dossier de Perspectives Agricoles de janvier 2003, la suppression de l'atrazine devait s'accompagner :

- « d'une augmentation des mauvaises herbes sensibles à l'atrazine : renouées, mercuriales, arroche, chénopode hybride (...) composées, crucifères et ombellifères. »

☑ **VRAI.**

- « d'un accroissement en nombre et en diversité des graminées estivales : panic dichotome, digitale sanguine ou filiforme et sétaires. »

☑ **VRAI.**

- « d'une densification des dicotylédones annuelles inféodées au maïs : chénopodes, morelles, amarantes ou encore datura, lampourde, ambrosie. »

☑ **VRAI.**

- « d'une extension des zones à problématique vivaces : liseron, laiteron, rumex et chiendent. »

☑ **VRAI.**

Des flores émergentes et « difficiles »

La densification et la diversification des adventices, après retrait de l'atrazine, accentuent la compétition exercée sur le maïs, en particulier dans les situations où la disponibilité en eau est réduite.

D'après un relevé de flore 2008⁽¹⁾, les adventices suivantes constituent une flore émergente et difficile à détruire dans de plus en plus de parcelles :



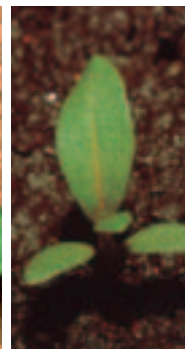
Mercuriale



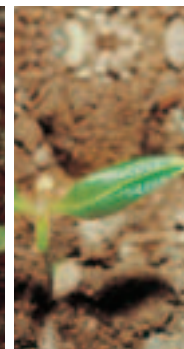
Renouée
des oiseaux



Renouée
liseron



Renouée
persicaire



Datura



Rumex



Chiendent

(1) Source : panel ADquation 2008

Victus®

L'atout puissance de vos programmes de désherbage

Victus® agit essentiellement par voie foliaire, il provoque l'arrêt immédiat de la croissance des mauvaises herbes, pour éviter au plus vite leur concurrence sur la culture.

Victus® s'utilise préférentiellement sur des adventices jeunes :

- avant 3 feuilles des graminées
- 4 feuilles des dicotylédones

Stades phéonogiques du maïs



Pré puis post levée

Post - 2 à 8 F

Victus® 1 à 1,5 l/ha

Victus® 0,5 l/ha + tricétone

Post levée sur deux passages

Post - 2 à 4 F

Victus® 0,75 à 1 l/ha

Victus® 0,5 à 0,75 l/ha + tricétone

Post - 4 à 8 F

Victus® 0,5 l/ha

Victus® 0,5 à 0,75 l/ha + tricétone

En présence d'une flore « difficile », il est recommandé d'ajouter un anti-dicotylédones à spectre complémentaire à chaque passage

Post - 2 à 4 F

Victus® 0,5 l/ha + tricétone + AD

Post - 4 à 8 F

Victus® 0,5 l/ha + tricétone + AD

En présence de graminées vivaces

Maintenir la dose de Victus® à 1 l/ha avant 4 feuilles du maïs. En cas de levées échelonnées, une deuxième application à 0,5 l/ha peut être nécessaire.



Victus® : efficace sur un large spectre de graminées et de dicotylédones

Sensibilité des adventices

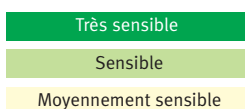
(Victus® à la dose de 1 à 1,5 l)

Graminées annuelles

Digitaire sanguine	Très sensible
Panic dichotome	Très sensible
Panic faux-millet	Très sensible
Folle-avoine	Très sensible
Panic pied de coq	Très sensible
Pâturin annuel	Très sensible
Ray-grass	Très sensible
Sétaire glauque	Très sensible
Sétaire verte	Très sensible
Sétaire verticillée	Très sensible
Vulpin	Très sensible

Graminées vivaces

Agrostis stolonifère	Moyennement sensible
Chiendent rampant	Moyennement sensible
Sorgho d'Alep (rhizome)	Moyennement sensible



Dicotylédones

Amarante réfléchie	Très sensible
Capselle bourse à pasteur	Très sensible
Chénopode	Très sensible
Laiteron	Très sensible
Liseron des haies	Très sensible
Matricaire	Très sensible
Mercuriale	Très sensible
Morelle	Très sensible
Ravenelle	Très sensible
Renouée à feuilles de patience	Très sensible
Renouée liseron	Très sensible
Renouée persicaire	Très sensible
Renouée des oiseaux	Moyennement sensible
Rumex	Moyennement sensible
Sanve	Très sensible
Séneçon	Très sensible
Stellaire	Très sensible

Repousses de culture

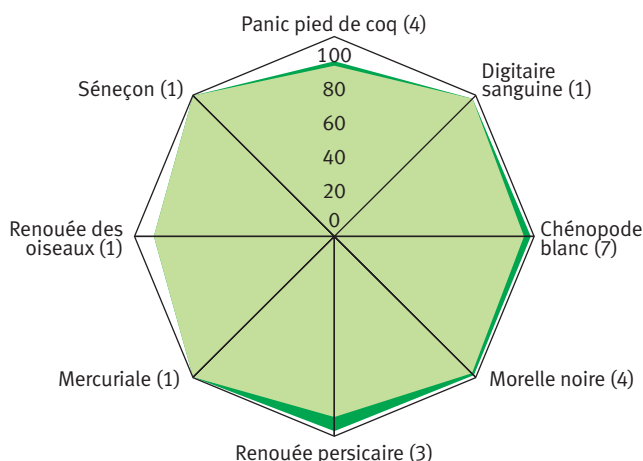
Repousses de céréales	Très sensible
Repousses de colza	Très sensible
Repousses de tournesol	Moyennement sensible

Victus® : le succès du désherbage quelle que soit la tricétone associée

Pour contrôler parfaitement une très large flore à chaque passage, Victus® peut être associé⁽²⁾ à la tricétone de votre choix.



Efficacité sur flore graminées et dicotylédones annuelles (en %) (8 essais DuPont Solutions, 2008)



(2) Pour tous mélanges, respecter la réglementation en vigueur et les recommandations des guides officiels de bonnes pratiques des mélanges de produits phytopharmaceutiques.

Victus® 0,5 l + tricétone A 0,5 l () Nombre de références
Victus® 0,5 l + tricétone B 0,5 l

Victus®

La pleine puissance herbicide pour votre désherbage !

Jouez l'efficacité

Optez pour un spectre large

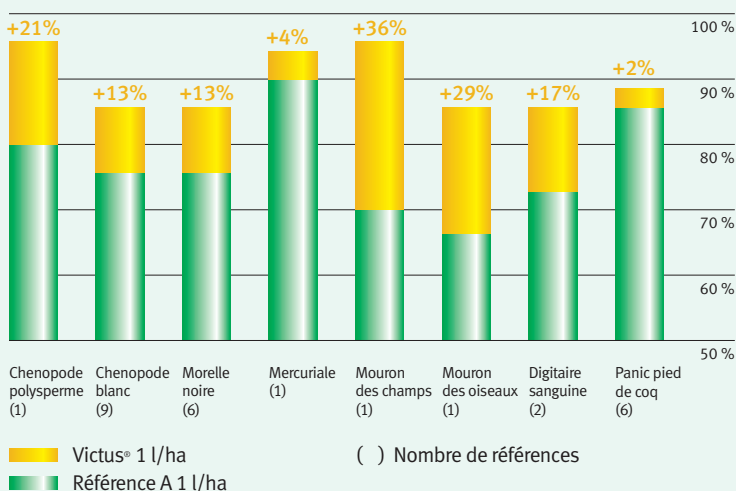
Victus® est efficace sur de nombreuses graminées, dicotylédones, vivaces et repousses de cultures. Victus® est la base idéale de tous vos programmes de désherbage en post-levée du maïs.

Le très haut niveau d'efficacité de Victus® apporte un plus essentiel pour faire face au développement de flores émergentes difficiles à contrôler, telles que :

Datura : + 70 %

Renouée des oiseaux : + 55 %

Efficacité comparée sur flore graminées et dicotylédones annuelles (en %) (12 essais DuPont Solutions, 2008)



Application en post-levée, mesures à T + 30 jours

Jouez la rapidité

Préservez votre rendement

Stoppez rapidement la concurrence des adventices du maïs

Efficacité comparée sur chénopode blanc et morelle (en %) (9 essais DuPont Solutions, 2008)



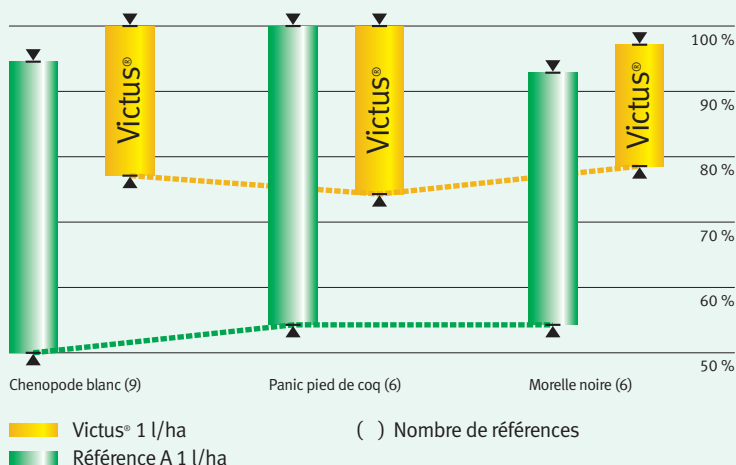
(1) Victus® 1 l/ha comparé à référence A 1 l/ha

Jouez la régularité

Réussissez votre désherbage

Bénéficiez d'une plus grande régularité d'action

Efficacité sur flore graminées et dicotylédones annuelles (en %) (12 essais DuPont Solutions, 2008)



DuPont™ Victus®



Autorisation de vente	N° 2080119
Composition	40 g/l de nicosulfuron (famille des sulfonylurées)
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Usages et doses autorisés	Désherbage du maïs : 1,5 l/ha
Nombre d'applications	2 applications /ha et /an Dose maximale par hectare et par emblavement : 1,5 l
Classement toxicologique	Xi-irritant - R43 N - Dangereux pour l'environnement - R50/53
Délai avant ré-entrée	48 heures
Zone non traitée	5 mètres
Mode d'action	Bloque la synthèse des acides aminés. Systémie ascendante et descendante.
Délai d'emploi avant récolte	BBCH ₁₈ (8 feuilles)
Emballages	1 & 5 litres
Limite maximale de résidus	0,1 mg/kg
Cultures de remplacement	En cas de destruction accidentelle de la culture, il est possible de semer, au minimum trois semaines après l'application, du maïs sans restrictions, ou du soja, après un labour.
Cultures suivantes	Dans le cadre normal de la rotation, il n'y a pas de restriction. L'implantation de cultures florales, ornementales, arbustives, maraîchères ou de pépinières est déconseillée après un maïs traité avec Victus® dans un délai de 12 mois après l'application.

Bonnes pratiques phytopharmaceutiques 10 gestes responsables et professionnels

Avant l'application



1
Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2
Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3
Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4
Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5
Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6
Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

Pendant l'application



7
Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Après l'application



8
Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9
Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10
Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR®.